Rénovation Energétique des bâtiments de logements et bureaux de la brigade territoriale
85350 Ile d'Yeu

DESCRIPTIF

Chapitre technique n°04 - CLOISONS SECHES

SOMMAIRE

CT n° 04 CLOISONS SECHES 2

04.1 GENERALITES 2

04.1.1 GENERALITES CLOISONS SECHES - PLAFONDS 2

04.2 NOTE GENERALE 4

04.2.1 NOTE PRELIMINAIRE SUR LE CONTENU DES PRIX 4

04.2.2 SPECIFICATIONS DES PAREMENTS DES CLOISONS, DES CONTRE-CLOISONS ET DES GAINES TECHNIQUES 4

04.3 TRAVAUX AVEC T.V.A. 5.5 % 4

04.3.1 Bâtiment A 4

04.3.1.1 Description des ouvrages 4

04.3.1.1.1 Complément d'isolation thermique par soufflage en fibre de cellulose en vrac sur isolation existante 4

04.3.1.1.2 Création de cloisonnement de gaine technique à parements simples et/ou multiples en plaques de plâtre sur ossature métallique avec isolant y compris dépose et reprise de plinthe existante 4

04.3.1.1.3 Gaine technique horizontal/soffite acoustique à parement en plaques de plâtre sur ossature métallique avec isolation 5

04.3.1.1.4 Plafond suspendu en plaques de plâtre standards sur ossature métallique 5

04.3.1.1.5 Plafond suspendu acoustique en plaques de plâtre standards sur ossature métallique y compris isolation 5

04.3.1.1.6 Isolation thermique en laine de roche nue, rapportée contre paroi existante 6

04.3.1.1.7 Trappe étanche d'accès aux combles feu et thermique en médium dans dalle béton y compris isolation, ferrages 6

04.3.1.1.8 Coffre de protection permettant la stabilité au feu R30 de profilés métalliques en plaques de plâtre à haute résistance au feu sur ossatures métalliques y compris isolation 6

04.3.1.1.9 Habillage en panneaux aggloméré finition stratifié 7

04.3.2 Bâtiment B (sans objet) 7

04.3.3 Batiment C 7

04.3.3.1 Description des ouvrages 7

04.3.3.1.1 Complément d'isolation thermique par soufflage en fibre de cellulose en vrac sur isolation existante 7

04.4 TRAVAUX AVEC T.V.A. 10% 7

04.4.1 Bâtiment A (sans objet) 7

04.4.2 Bâtiment B (sans objet) 7

04.4.3 Bâtiment C (sans objet) 7

04.5 TRAVAUX AVEC T.V.A. 20% 8

04.5.1 Bâtiment A (sans objet) 8

04.5.2 Bâtiment B 8

04.5.2.1 Description des ouvrages 8

04.5.2.1.1 Complément d'isolation thermique par soufflage en fibre de cellulose en vrac sur isolation existante 8

04.5.3 Bâtiment C (sans objet) 8

CT n° 04 CLOISONS SECHES

04.1 GENERALITES

04.1.1 GENERALITES CLOISONS SECHES - PLAFONDS

1 - TEXTES GENERAUX

Les travaux du présent chapitre technique seront exécutés conformément aux documents cités dans l'énumération des pièces contractuelles du marché réputés connus de l'entrepreneur et non rappelés dans le descriptif et conformément aux documents spécifiques (liste non exhaustive) :

- NF DTU 25.41 - Travaux de bâtiment - Ouvrages en plaques de plâtre (plaques à faces cartonnées intermédiaires).
- NF DTU 45.11 - Travaux de bâtiment - Isolation thermique de combles par soufflage d'isolant en vrac (laines minérales ou ouate de cellulose).
- Cahier CSTB n°3567_V2 - Classement des locaux en fonction de l'exposition à l'humidité des parois et nomenclature des supports pour revêtements muraux intérieurs.

Ainsi que toutes les références normatives citées dans les différents documents.

2 - PRESCRIPTIONS CONCERNANT LES MATERIAUX

- Les carreaux de plâtre.

Les éléments préfabriqués à base de plâtre devront être en parfait état et stockés à l'abri de l'humidité sur une plate-forme calée. Les carreaux de plâtre seront de types différents (standard, alvéolé, hydrofugé, à parement haute dureté) en fonction des applications prévues et suivant les prescriptions du fabricant.

- Les cloisons sèches.

Les éléments préfabriqués devront avoir des contours en parfait état et être stockés à l'abri de l'humidité sur une plate-forme calée. Les plaques de plâtre seront de types différents (standard, à haute résistance au feu, incombustible, à parement haute dureté, avec pare-vapeur, hydrofugé), en fonction des applications prévues.
Les accessoires et produits de finition devront provenir du même fabricant que les éléments de cloison pour avoir un ouvrage parfaitement homogène et en conformité avec les avis techniques éventuels.

3 - PRESCRIPTIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE

Sauf indication contraire dans la description des ouvrages, les travaux objets du présent chapitre technique comprennent la fourniture et mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages prescrits.

La mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages du présent chapitre technique comprend la fourniture, la pose, la dépose et l'enlèvement du matériel d'exécution y compris platelages, échafaudages, nacelles, protections... permettant une intervention en toute sécurité.

Avant intervention l'entreprise s'assurera que les locaux sont hors d'eau et hors d'air.

L'entreprise effectuera le traçage complet de toutes les cloisons avant de commencer leurs exécutions. Le tracé sera matérialisé par 2 traits de cordeau représentant l'épaisseur de la cloison finie, y compris dépoussiérage préalable du sol. Le traçage sera effectué avant la pose des huisseries prévue au chapitre technique menuiserie.

Toutes erreurs de côtes seront signalées au Maître d'Œuvre avant le commencement des travaux.

La constitution minimale des cloisons et contre-cloisons sera conforme suivant le type des locaux dans lesquelles elles se trouvent afin d'assurer la résistance aux chocs des ouvrages verticaux conformément à l'article 5.2 du DTU 25.41 P1-1.

Tous les éléments (taquets bois, rails supplémentaires, ...) nécessaires à la fixation des appareils sanitaires, des appareils de chauffage, des appareils électriques ou de tout autre ouvrage nécessitant un renforcement des cloisons seront fournis et posés par le titulaire du présent chapitre technique, conformément aux plans fournis par les chapitres techniques concernés.

Tous les éléments de renfort nécessaires à la fixation des ouvrages suspendus ou de tout autre ouvrage nécessitant un renforcement des plafonds seront fournis et posés par le titulaire du présent chapitre technique, aux plans fournis par les chapitres techniques concernés.

Les ouvrages de structures, autres que ceux prévus aux autres chapitres techniques, nécessaires pour recevoir les ossatures des ouvrages verticaux (cloisons sous bac acier, ...) et les suspentes des ouvrages horizontaux et inclinés seront fournis et mis en œuvre

par le titulaire du présent chapitre technique.

La mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages du présent chapitre technique comprend la fourniture, la pose, la dépose et l'enlèvement du matériel d'exécution y compris platelages, échafaudage, nacelles, protections... permettant une intervention en toute sécurité.

Toutes les réservations et adaptations d'ossature (passage de gaines, ...) seront réalisées par le présent chapitre technique.
Tous les trous nécessaires pour le passage des gaines électriques seront réalisés par le présent chapitre technique.
Y compris toutes découpes pour le passage des tuyauteries, gaines, VMC, luminaires, ...

Les ouvrages intégreront tous les produits et accessoires tels que semelle résiliente, colle, bandes à joints, renforts d'angle, enduit de lissage, étanchéité en pied d'ouvrage des cloisons hydrofuges en locaux humides, renforcement d'ossature au droit des appareils, équipements et mobiliers à fixer sur cloisons.

Des joints de fractionnement et de dilatation seront réalisés à l'aide de profilé spécial de dilatation.

La mise en œuvre sera conforme aux recommandations ou avis technique du fabriquant.

Lorsque les données sismiques du projet imposent la prise en compte du séisme pour le dimensionnement des éléments non structuraux, l'entreprise devra justifier le dimensionnement des ouvrages du présent chapitre technique conformément aux dispositions du CCTC - Cahier des Clauses Techniques Communes.

Dans le cas de dépassement des tolérances de flèche de plancher/support suivant le §5.4 du DTU 25.41, l'entreprise devra prévoir les dispositions particulières de désolidarisation de cloison conformément au §6.3.8 du DTU 25.41.

L'ensemble des cloisons nécessitant un coupe-feu ou suivant recommandations acoustiques seront mises toutes hauteur sous plancher béton, sous couverture ou sous plafond coupe-feu.

Les joints et les liaisons avec la structure seront réalisés en 3 passes d'enduit y compris bandes nécessaires.

Les calfeutrements et joints complémentaires d'étanchéité à l'air et de parfaite finition de l'ouvrage seront réalisés par le titulaire du présent chapitre technique.

Le parement sera livré fini, prêt à recevoir les travaux de peinture ou de revêtement.

Les ouvrages présentant des joints fissurés, des bandes non adhésives ou des trous mal rebouchés seront repris par le présent chapitre technique ou à défaut à sa charge.

Le parement en plaques de plâtre des cloisons et retombées de plafond passera devant les éléments de structure BA (poteaux, poutres, tête de voile...) afin de permettre la continuité du support suivant les cas, y compris toutes sujétions de fixation et/ou de collage.

04.2 NOTE GENERALE

04.2.1 NOTE PRELIMINAIRE SUR LE CONTENU DES PRIX

Les prix du marché sont réputés comprendre les dépenses d'investissement et installations de chantier ainsi que l'ensemble des prescriptions décrites dans les pièces contractuelles du marché listées au CCAP.

04.2.2 SPECIFICATIONS DES PAREMENTS DES CLOISONS, DES CONTRE-CLOISONS ET DES GAINES TECHNIQUES

Les parements des cloisons, contre-cloisons et gaines techniques (horizontales et/ou verticales) sont prévus en plaques de plâtre standard A2-S1,d0 (M0) sauf spécifications contraires dans la description des ouvrages.
Les plaques mises en œuvre ne devront pas altérer les performances coupe-feu et acoustiques des cloisons.

Il n'est pas prévu d'intervention dans des locaux EB+ privatifs, des interventions devaient être programmé en chantier, l'entreprise devra prévoir des parement en plaques de plâtre hydrofugées H1 sur toute la périphérie, et sur toute la hauteur des locaux concernés.

04.3 TRAVAUX AVEC T.V.A. 5.5 %

04.3.1 Bâtiment A

04.3.1.1 Description des ouvrages

04.3.1.1.1 Complément d'isolation thermique par soufflage en fibre de cellulose en vrac sur isolation existante

Complément d'isolation thermique réalisée en fibre de cellulose en vrac pour soufflage mécanique dans les combles perdus ventilés sur l'emprise de l'isolation existante et avec les caractéristiques suivantes :

Caractéristiques des isolants :
- Réaction au feu : E.
- Certificat ACERMI.
- Tassement : SH25.
- Marque proposée : SOPREMA ou équivalent.
- Produit proposé : UNIVERCELL +.

- L'entreprise devra vérifier la bonne compatibilité du complément d'isolation avec l'isolation existante conservée.
- L'entreprise devra le traitement des dispositifs électriques conformément au DTU 45.11.
- Y compris mise en oeuvre d'arrêtoir périphérique complémentaire.

04.3.1.1.1.1 Isolation avec Rmini =3.50 m2.K/W de 137 mm d'épaisseur maximum après tassement

Localisation :

Pour le complément d'isolation des combles.

04.3.1.1.2 Création de cloisonnement de gaine technique à parements simples et/ou multiples en plaques de plâtre sur ossature métallique avec isolant y compris dépose et reprise de plinthe existante

Comprenant :
- Protection des ouvrages existants conservés.
- Dépose soignée de plinthes existantes pour création de gaine technique :
 - Dépose du revêtement de sol et percement de plancher à la charge du chapitre technique Ventilation Plomberie Sanitaire.
- Mise en stockage durant les travaux.
- Création de cloisonnement de gaine technique :
 - Une ossature métallique réalisée par rails et montants en acier galvanisé avec renforcement acoustique suivant le type de cloison. Les montants seront simples ou doublés dos à dos implantés à entraxe selon les hauteurs à réaliser.
 - Des parements en plaques de plâtre vissées sur l'ossature.
 - Une isolation acoustique.
- Après interventions des autres lots, reprise des plinthes à l'identique de l'existant, y compris complément de plinthe
- Compris toutes coupes, ajustages au sol et fixations suivant support
- Joint d'étanchéité entre sol et plinthe.
- Descente, sortie, chargement et évacuation des gravois.

Finition à la charge du Lot ITE - Peinture.

04.3.1.1.2.1 Gaine technique verticale avec parement double extérieur en plaques de plâtre

Caractéristiques :
- Isolation : en laine de verre en panneaux semi-rigides.
- Parement extérieur : double en plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur, de qualité adaptée selon la note ci-avant du présent descriptif "SPECIFICATIONS DES PAREMENTS DES CLOISONS, DES CONTRE-CLOISONS ET DES GAINES TECHNIQUES".
- Étiquetage sanitaire : A+.
- Affaiblissement acoustique : Ra ≥ 35 dB.
- Perte par insertion aux bruits aériens : △ Lan ≥ 36 dB (A).
- Degré coupe-feu de traversée : EI 30 o->i.
- Degré coupe-feu de paroi : EI 30 i->o.

Localisation :

Pour les gaines techniques créées situées dans :
Au RDC,
- *du Pl de l'Appt.1*

Au R+1,
- *du Pl de l'Appt.2*
- *du Pl de l'Appt.3*

Au R+2,
- *du Pl de l'Appt.4*
- *du Pl de l'Appt.5*

04.3.1.1.3 Gaine technique horizontal/soffite acoustique à parement en plaques de plâtre sur ossature métallique avec isolation

Comprenant :
- Une ossature en profils métalliques en acier galvanisé, y compris coupes et fixations.
- Une isolation acoustique en laine de verre en panneaux semi-rigides.
- Un parement en plaques de plâtre standards ou spéciales feu, vissées sur l'ossature.

Localisation :

Pour les soffites créés situées dans :
Au RDC,
- *le Pl de l'Appt.1*
- *le Dgmt de l'Appt.1*
- *la cuisine de l'Appt.1*

Au R+1,
- *le Pl de l'Appt.2*
- *le Dgmt de l'Appt.2*
- *le Pl de l'Appt.3*
- *le Dgmt de l'Appt.3*
- *la cuisine de l'Appt.3*

Au R+2,
- *le Pl de l'Appt.4*
- *le Dgmt de l'Appt.4*
- *le Pl de l'Appt.5*
- *le Dgmt de l'Appt.5*

04.3.1.1.4 Plafond suspendu en plaques de plâtre standards sur ossature métallique

Comprenant :
- Une ossature métallique réalisée en fourrures ou en montants en acier galvanisé y compris ossature primaire si nécessité suivant portées, hauteur de plénum et études de l'entreprise, fixée au support par l'intermédiaire de suspentes ou tiges filetées, y compris accessoires de fixation.
- Un parement simple constitué de plaques de plâtre standards A2-s1, d0 (M0), de 13 mm d'épaisseur y compris coupes, découpes et fixations.

04.3.1.1.4.1 En partie droite sous plancher béton à parement simple de 13 mm d'épr.

Localisation :

Au R+2, pour le plafond créé sur le palier d'escalier sous les renforcements structurels

04.3.1.1.5 Plafond suspendu acoustique en plaques de plâtre standards sur ossature métallique y compris isolation

Comprenant :
- Une ossature métallique réalisée en fourrures ou en montants en acier galvanisé y compris ossature primaire si nécessité suivant portées, hauteur de plénum et études de l'entreprise, fixée au support par l'intermédiaire de suspentes, y compris accessoires de fixation.
- Un parement simple ou double en plaques de plâtre standards, A2-s1,d0 (M0), vissées sur l'ossature.
- Étiquetage sanitaire : A+.
- Une isolation acoustique en laine minérale nue mise en œuvre au-dessus des plaques de plâtre.

04.3.1.1.5.1 En partie droite sous plancher béton avec parement en double plaques de plâtre standards épr 13mm, isolation 45mm - RA=35dB

Localisation :

Pour les plafonds créés dans :
Au R+1,
- *le WC de l'Appt.2*

Au R+2,
- *le WC de l'Appt.4*

04.3.1.1.6 Isolation thermique en laine de roche nue, rapportée contre paroi existante

Isolation thermique réalisée en panneaux rigides de laine de roche double densité non revêtue, posés à joints vifs, y compris toutes coupes.
Cette isolation sera rapportée sur paroi existante en papaing par chevillage adapté, y compris retombées et sous-faces de poutre.

Caractéristiques des isolants :
- Réaction au feu : A1.
- Certificat ACERMI.
- Marque proposée : ROCKWOOL ou équivalent.
- Produit proposé : ECOROCK DUO

04.3.1.1.6.1 Isolation avec Rmini = 2.25 m2.K/W de 80mm d'épaisseur maximum

Localisation :

Combles, pour l'isolation situé sur les murs de dératellements

04.3.1.1.7 Trappe étanche d'accès aux combles feu et thermique en médium dans dalle béton y compris isolation, ferrages

Comprenant :
- Cadre en bois dur à recouvrement y compris tous moyens de fixations adaptés dans la dalle béton existante et joint au mastic pour assurer l'étanchéité à l'air.
- Profil d'arrêt de l'isolation soufflée en bois dur dimensionnement adapté à l'épaisseur de l'isolation.
- Trappe à 2 vantaux en médium prépeint de 50 mm d'épaisseur avec ouverture vers le bas
- Isolant en laine de roche d'épaisseur adaptée à la performance thermique.
- Ferrage avec crémone, verrouillage par batteuse carré et verrous compris charnières de fixation.
- Joints intumescents.
- Perche de manœuvre pour ouverture / fermeture de la trappe.

Caractéristique technique
- Résistance au feu : EI30
- Coefficient thermique : Ud≤ 1.00 W/m2.K
- Finition prépeinte du cadre et de la trappe.
- Produit proposé : BMP 30 VB des Ets COMEC ou équivalent

La pose est exécutée par le présent chapitre technique, y compris protections nécessaires.
L'entreprise fournira les procès-verbaux d'essai correspondants aux classements de résistance au feu et acoustique demandés.

Localisation :

R+2, pour la trappe d'accès aux combles

04.3.1.1.7.1 De 0.80 x 2.00 m à 2 vantaux ouvrant vers le bas

04.3.1.1.8 Coffre de protection permettant la stabilité au feu R30 de profilés métalliques en plaques de plâtre à haute résistance au feu sur ossatures métalliques y compris isolation

Coffre de d'habillage de protection permettant la stabilité feu des structures aciers seront composés de :
- Agrafes Clipfeu emboîtés sur les ailes des poteaux métalliques.
- Un parement en double plaques de plâtre à haute résistance au feu de 13 ou 15 mm d'épaisseur (suivant massivité de la

structure métallique) vissés sur les agrafes, y compris coupes, découpes et fixations.
- Isolation en laine de roche avec réaction au feu A2-s1,d0
- Au droit des joint horizontaux (pour hauteur de poteau supérieur à la longueur des plaques), les agrafes reçoivent des languettes en plaque de plâtre à haute résistance au feu assurant la continuité de la protection, conformément aux instruction du fabricant.

Localisation :

R+2, pour l'encoffrement des renforcements structurels en sous face de la dalle béton du palier d'escalier

04.3.1.1.9 Habillage en panneaux aggloméré finition stratifié

Habillage en panneaux d'aggloméré d'épaisseur appropriée avec revêtement stratifié sur toutes les faces vues et pour contrebalancement (teinte au choix de l'architecte).
Compris toutes coupes, découpes, (si nécessaire, ossature complémentaire en bois dur traitée de 50 mm d'épaisseur minimum), réservations pour les autres corps d'état, fixations invisibles et joints d'étanchéité nécessaires.

Localisation :

Pour les habillages situés au droit des gaines des cuisines depuis le dessus de la faïence jusque sous plafond des appartements 1 à 5

04.3.2 Bâtiment B (sans objet)

04.3.3 Batiment C

04.3.3.1 Description des ouvrages

04.3.3.1.1 Complément d'isolation thermique par soufflage en fibre de cellulose en vrac sur isolation existante

Complément d'isolation thermique réalisée en fibre de cellulose en vrac pour soufflage mécanique dans les combles perdus ventilés sur l'emprise de l'isolation existante et avec les caractéristiques suivantes :

Caractéristiques des isolants :
- Réaction au feu : E.
- Certificat ACERMI.
- Tassement : SH25.
- Marque proposée : SOPREMA ou équivalent.
- Produit proposé : UNIVERCELL +.

- L'entreprise devra vérifier la bonne compatibilité du complément d'isolation avec l'isolation existante conservée, et veiller au respect des règles concernant la charge admissible en rénovation.
- L'entreprise devra le traitement des dispositifs électriques conformément au DTU 45.11.
- Y compris mise en oeuvre d'arrêtoirs déflecteurs périphériques permettant la ventilation de la sous face de toitures mis en oeuvre après la dépose des rives d'égout et sous-faces de débord de toit par le chapitre technique ITE - Peinture.

Localisation :

Pour le complément d'isolation des combles.

04.4 TRAVAUX AVEC T.V.A. 10%

04.4.1 Bâtiment A (sans objet)

04.4.2 Bâtiment B (sans objet)

04.4.3 Bâtiment C (sans objet)

04.5 TRAVAUX AVEC T.V.A. 20%

04.5.1 Bâtiment A (sans objet)

04.5.2 Bâtiment B

04.5.2.1 Description des ouvrages

04.5.2.1.1 Complément d'isolation thermique par soufflage en fibre de cellulose en vrac sur isolation existante

Complément d'isolation thermique réalisée en fibre de cellulose en vrac pour soufflage mécanique dans les combles perdus ventilés sur l'emprise de l'isolation existante et avec les caractéristiques suivantes :

Caractéristiques des isolants :
- Réaction au feu : E.
- Certificat ACERMI.
- Tassement : SH25.
- Marque proposée : SOPREMA ou équivalent.
- Produit proposé : UNIVERCELL +.

- L'entreprise devra vérifier la bonne compatibilité du complément d'isolation avec l'isolation existante conservée.
- L'entreprise devra le traitement des dispositifs électriques conformément au DTU 45.11.
- Y compris mise en oeuvre d'arrêtoir périphérique complémentaire.

04.5.2.1.1.1 Isolation avec Rmini =3.50 m2.K/W de 137 mm d'épaisseur maximum après tassement

Localisation :

Pour le complément d'isolation des combles.

04.5.3 Bâtiment C (sans objet)